

MaisonsAlfort

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

www.maisons-alfort.fr

Juin 2018 N°466

Bienvenue au centre de loisirs Busteau !



Maisons-Alfort : 1^{re} ville du Val-de-Marne
où il fait bon être parent

p.4

INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE

24 juin : PUCCI Patricia

20, rue du Maréchal Juin

1^{er} juillet : Pharmacie Arc en Ciel

16, avenue Gambetta

8 juillet : Pharmacie SERVAT

86, avenue du Général de Gaulle

14 juillet : Pharmacie VALLA MAELFAIT

1, avenue du Général de Gaulle

15 juillet : Pharmacie YOUK Vanessa

99, avenue du Général Leclerc

22 juillet : Pharmacie JEAN JAURES

139, rue Jean Jaurès

29 juillet PHARMACIE BALTEAU

76, avenue Gambetta

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché de Charentonneau :

le samedi 7 juillet de 8 h à 12 h

Collecte des ordures ménagères

Le samedi 14 juillet, la collecte des ordures ménagères dans le secteur sud est assurée.

Nous vous demandons de sortir vos poubelles dès 7 h le jour même et de les rentrer après pour éviter les feux et les incendies liés aux festivités du 14 juillet. Il est interdit de sortir les poubelles le 13 juillet au soir ainsi que le 14 juillet au soir en raison des activités du 14 juillet.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Rendez-vous sur <http://demarches.maisons-alfort.fr> ou prenez rendez-vous au 01 45 18 37 27.

Sommaire

JUIN 2018 n°466



À la une p.4



Actualité p.8



Vos quartiers p.10



Cadre de vie p.11



Culture p.16

04 > À LA UNE

- Maisons-Alfort : 1^{re} ville du Val-de-Marne où il fait bon être parent

08 > ACTUALITÉ

- Plan canicule : les démarches à suivre

10 > VOS QUARTIERS

- Retour sur la Fête des voisins

11 > CADRE DE VIE

- De nouveaux arrivants à la Ferme de Maisons-Alfort

12 > GÉNÉRATIONS

- Tout savoir sur les accueils périscolaires et de loisirs

16 > CULTURE

- Printemps des Arts et autres rendez-vous culturels

19 > EXPRESSION

20 > SPORT

- Les jeunes judokas du JCMA en fête

22 > TEMPS LIBRE

BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Des ateliers pour trouver son stage de 3^e

Cet été, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) propose gratuitement aux élèves de 4^e plusieurs ateliers, afin de les aider à décrocher un stage en 3^e (réaliser sa candidature, rechercher son entreprise, savoir se présenter...). N'hésitez pas à vous renseigner directement auprès du BIJ pour avoir plus d'informations concernant ces ateliers organisés dans ses locaux les 4, 10, 11 et 12 juillet prochain de 14 h à 16 h. Sur inscription au 01 49 77 80 38.

> Bureau Information Jeunesse - 6 bis avenue de la République
01 49 77 80 38 / info.j@bij-maisons-alfort.com

Directeur de la publication : Olivier Capitanio

Rédaction : Service Communication et RP

Conception - Réalisation : E-media

Impression : Le Réveil de la Marne

Photos : Service Communication et

RP - Lastes, Le Nai, Dinh, Indovino

Tirage : 32 000 exemplaires - Dépôt légal : 3501 P



Chères Maisonnaises, Chers Maisonnais,

Vous connaissez l'engagement de l'équipe municipale au service des familles maisonnaises. Cet engagement, qui se traduit par la mise en œuvre de mesures concrètes pour les habitants, vient d'être récemment mis à l'honneur à l'occasion d'une étude réalisée par le Journal Le Parisien sur les villes d'Ile-de-France « **où il fait bon être parent** ». En effet, sur les 385 communes de plus de 5000 habitants étudiées qui ont permis d'établir un indice de qualité de vie prenant en compte notamment l'environnement, l'éducation, la santé, le coût de la vie, les loisirs et les équipements, **Maisons-Alfort arrive en 1^{re} place du classement pour le département du Val-de-Marne**, et en 4^e position sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

Je me réjouis de partager avec vous cette information, car **cette première place vient conforter l'ensemble des actions que nous menons de longue date**. Sachez aussi, que ce résultat constitue surtout **un formidable encouragement à poursuivre, pour vous tous, nos efforts** dans tous les domaines qui concernent votre vie quotidienne.

Le nouveau Centre de Loisirs élémentaire Busteau illustre parfaitement ce souci constant que nous avons **d'être toujours au plus près des besoins des habitants**. Inauguré le 30 mai dernier en présence des enfants et de leurs parents, le **nouveau Centre entièrement rénové, étendu et modernisé** permet aux 300 enfants qui le fréquentent de bénéficier d'un espace dédié le mercredi et pendant les congés scolaires, entourés des animateurs municipaux. Vous retrouverez dans ce magazine les moments forts de cette inauguration associée aux Portes Ouvertes du Centre ainsi qu'un article spécialement consacré aux animateurs qui assurent avec professionnalisme et implication leurs missions d'encadrement et d'accompagnement des enfants autour de projets fédérateurs.

La convivialité et le partage étaient aussi de mise à l'occasion de **la traditionnelle Fête des Voisins** qui a remporté un vif succès cette année encore malgré les caprices de la météo qui n'ont pas empêché les Maisonnais de tous les quartiers de se retrouver, la preuve en images dans ce numéro.

Le Printemps des Arts qui aura occupé la scène culturelle depuis le mois de mars se termine, après une très belle édition 2018 qui aura conquis un large public et contribué à offrir aux habitants des moments d'échanges et de découvertes créatives.



Je vous propose également de découvrir la toute **nouvelle exposition « 1918-2018 le Centenaire de la Victoire »** proposée au Musée de Maisons-Alfort par l'Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire. Spécialement conçue à l'occasion des Commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, cette exposition est une belle façon de faire vivre le devoir de mémoire auquel la Ville est très attachée. À ce titre, **les Maisonnais sont tous invités à participer aux commémorations à travers les ateliers d'aide à la recherche de leurs propres ancêtres** mis en place par la Ville afin qu'un hommage collectif puisse leur être rendu au mois de novembre prochain. Alors n'hésitez pas à partager votre histoire !

Dans l'immédiat, l'arrivée de l'été fait l'actualité et je ne doute pas que vous saurez profiter des activités proposées par la Ville à destination de toutes les générations, à commencer par les animations prévues dans le cadre de « **L'été du Conte** », sans oublier les **festivités du 14 juillet** avec le bal et le traditionnel Feu d'Artifice sur les Bords de Marne.

Bel été à tous !

Votre Maire
Olivier CAPITANIO,
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

| FAMILLE |

Maisons-Alfort au top !

Le 23 mai dernier, le journal *Le Parisien* a publié un supplément spécial sur les villes d'Ile-de-France « où il fait bon être parent ». Maisons-Alfort arrive en 1^{re} place du classement pour le département du Val-de-Marne et en 4^e position sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

Maisons-Alfort : 1^{re} ville du Val-de-Marne

385 communes de plus de 5 000 habitants en Ile-de-France ont été étudiées pour définir un indice de qualité de vie qui prend en compte l'environnement, l'éducation, la santé, les loisirs, les équipements... Suite à l'évaluation de ces critères, Maisons-Alfort arrive en 1^{re} place du classement pour le Val-de-Marne et en 4^e position sur l'ensemble de l'Ile-de-France. La Ville est naturellement heureuse de cette 1^{re} place qui vient conforter les efforts menés de longue date par l'équipe municipale en faveur des familles.

Un encouragement à poursuivre les efforts

Mais cette 1^{re} place est surtout un encouragement à poursuivre les efforts fournis par la Ville dans tous les domaines qui concernent la vie quotidienne des familles maisonnaises.



Maisons-Alfort arrive en 1^{re} position des villes du Val-de-Marne « où il fait bon être parent ».

Ainsi, en matière d'accueil, la Ville a récemment inauguré le nouveau Centre de loisirs élémentaire Busteau et les nouveaux Centres de loisirs maternel et élémentaire Les Planètes. La Ville prolongera également à partir de septembre, l'accueil pour les enfants des centres de loisirs élémentaires de 18 h à 18 h 30 les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires, à l'identique des centres de loisirs maternels. Par ailleurs, en matière sportive, la construction d'un nouveau gymnase aux Juillottes débutera cet été, afin de renforcer l'offre d'équipements sportifs pour les associations mais aussi les scolaires.



La traditionnelle « photo de famille » sur le perron de l'Hôtel de Ville.

| NOUVEAUX MAISONNAIS | Bienvenue aux nouveaux habitants

Le 2 juin dernier, une centaine de nouveaux Maisonnais a pu découvrir notre commune grâce au circuit organisé par la Ville.

Au programme, les lieux emblématiques de notre ville : le Théâtre Claude Debussy, la Médiathèque André Malraux, les Bords de Marne, le Moulin Brûlé, l'École Nationale Vétérinaire... Cette découverte a également permis aux nouveaux Maisonnais d'échanger directement avec le Maire Olivier Capitanio, les membres de l'équipe municipale et notre Député Michel Herbillon. Pour participer au prochain circuit organisé à l'automne, contactez le service Communication au 01 43 96 77 08 ou par courriel à comm.ville@maisons-alfort.fr.

LA MARNE

Rappel à la vigilance sur les activités de baignade

En application de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1970, il est interdit de se baigner dans la Marne pour des raisons sanitaires et de sécurité, en dehors des plans d'eau réservés et autorisés à cet effet. Le non-respect de cet arrêté, réactualisé, entraîne le paiement d'une amende de 38 €, avec possibilité de convocation devant le Tribunal de police.

Malheureusement, chaque année durant la période estivale, cette interdiction n'est pas respectée. Les dangers et risques de noyade sont pourtant réels. Les causes en sont nombreuses : la navigation fluviale, les courants et la manœuvre des ouvrages (barrages, écluses), la mauvaise visibilité sous l'eau. Le risque d'hydrocution est également élevé à cause des variations importantes de température liées aux courants et aux changements de débits.

Par ailleurs, dans ces eaux dédiées à la faune sauvage, un risque de contamination par des maladies reste toujours possible. Il en va de même pour les sauts depuis les ponts qui exposent les nageurs aux risques de chutes mortelles sur des blocs de béton, de roches, etc., la profondeur de la Marne restant limitée.

INAUGURATION | Bienvenue au nouveau centre de loisirs Busteau !

C'est désormais officiel. Le nouveau centre de loisirs élémentaire Busteau a été inauguré mercredi 30 mai 2018, en présence d'Olivier Capitanio, Maire de Maisons-Alfort, de Michel Herbillon, Député du Val-de-Marne, des membres de l'équipe municipale et des équipes d'animation.

Près de 300 enfants accompagnés de leurs parents sont venus assister à cet événement, ravis de découvrir les activités organisées par les animateurs du centre. La date de l'inauguration n'avait pas été choisie au hasard puisque le mercredi 30 mai se déroulaient également les traditionnelles Portes Ouvertes du centre.

Une occasion unique pour les enfants maisonnaïses de profiter des nombreux ateliers proposés (tir à l'arc, maquillage, peinture sur fresque...) et pour leurs parents d'apprécier le travail et l'investissement fournis tout au long de l'année sur différents projets créatifs.

Cette année, le thème mis à l'honneur portait sur le « *Vivre ensemble* ». Les visiteurs ont ainsi pu admirer les murs du centre parés de peintures, dessins et autres réalisations comme ces drôles d'animaux constitués de fruits et légumes, technique artistique appelée le *Food Art*.

Une exposition photos résumant les débuts du centre et ses travaux de rénovation-extension était également proposée ainsi qu'une « toile d'or », qui invitait les visiteurs à laisser leurs impressions.

Pour couronner cette soirée réussie, la directrice du centre, entourée de l'équipe d'animation et des enfants, se sont rassemblés pour danser une flashmob, moment très apprécié du public d'élus et de parents.

Un espace entièrement réaménagé et modernisé

Le nouveau centre de loisirs Busteau a ouvert ses portes en février 2018, après moins d'un an de travaux. Il accueille désormais au quotidien près de 300 enfants des écoles élémentaires Saint-Exupéry, Parmentier, Charles Péguy, Jules Ferry, Victor Hugo et Pompidou, encadrés par une vingtaine d'animateurs permanents. Partant du bâtiment existant, les travaux menés ont permis de rénover, d'agrandir et de moderniser entièrement cet espace dédié aux enfants pour un total de 1,3 million d'euros. Ainsi, dix nouvelles salles d'activités spacieuses et modernes, un grand réfectoire ainsi que des locaux d'accueil et de direction ont été créés.



La totalité des salles du bâtiment est accessible aux personnes handicapées.

Pour davantage de confort, toutes les salles communiquent entre elles et disposent d'un accès direct à la cour. Des ouvertures extérieures avec de grandes baies vitrées ont été privilégiées pour apporter de la luminosité et de la couleur à l'intérieur du bâtiment. Les enfants peuvent également profiter d'un vaste espace paysager avec aire de jeux.



Notre Député Michel Herbillon et le Maire Olivier Capitanio à l'inauguration du nouveau centre Busteau.



Les couleurs vives ont été privilégiées pour moderniser l'ensemble.



De nombreux Maisonnais ont participé à l'inauguration du nouveau centre de loisirs.

| MISE AU POINT |

Inscription des enfants à la restauration scolaire

Le Maire Oliver Capitanio souhaite faire une mise au point concernant l'inscription des enfants maisonnaïes à la restauration scolaire, suite à la publication de la tribune d'expression du groupe d'opposition « Maisons-Alfort: c'est vous! » (voir p. 19), qui véhicule une fausse information.

« Je regrette que certains élus de l'opposition, soit par ignorance, soit par volonté de créer une fausse polémique, publient des informations erronées.

En effet, ces élus écrivent dans leur tribune qu'à Maisons-Alfort, pour inscrire son enfant au restaurant scolaire : « Il faut justifier que les deux parents travaillent. En effet, si l'un des parents se retrouve sans emploi, la majorité municipale considère que le parent peut bien faire à manger à son ou ses enfants, pardi! ». C'EST FAUX.

En effet, conformément à la loi du 27 janvier 2017 du Code de l'éducation, la Mairie ne pose aucune condition à l'inscription des enfants maisonnaïes à la restauration scolaire. Preuve à l'appui, il est publié ci-joint le fac-similé du document remis par les directrices des écoles maternelles en avril dernier aux parents des élèves passant en élémentaire et remis égale-

ment par la Mairie lors de l'inscription des enfants aux accueils de loisirs ou à la restauration scolaire.

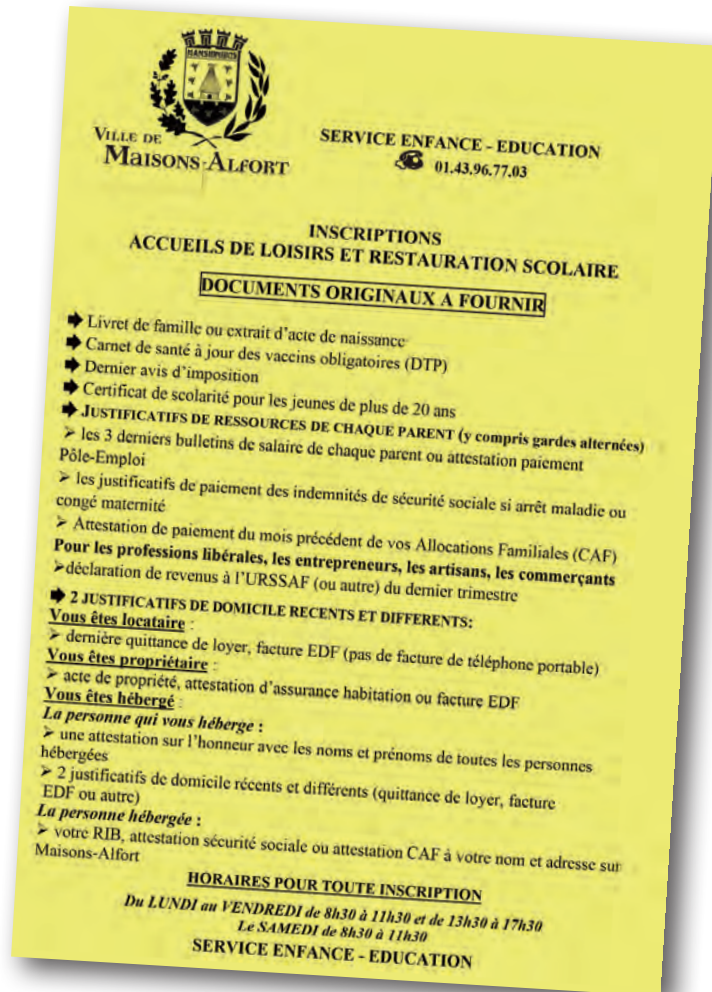
Ce document ne fait mention d'aucune condition, et rappelle simplement les documents à fournir (livret de famille, carnet de santé, etc.).

Il est regrettable que ces élus de l'opposition soient ignorants de ces modalités pratiques.

La Mairie applique strictement la loi en vigueur qui confirme que « l'inscription à la restauration scolaire est un droit pour tous les enfants scolarisés ».

Je souhaite rétablir la vérité des faits, afin que les parents maisonnaïes ne soient pas

pénalisés par cette fausse information du groupe d'opposition « Maisons-Alfort: c'est vous! », qui pourrait leur faire croire qu'ils ne pouvaient pas prétendre à l'inscription de leurs enfants à la restauration scolaire ».



| CÉRÉMONIE |

Victoire des Alliés du 8 Mai 1945

Plus de 70 élèves maisonnaïes ont pris part à la cérémonie commémorative du 8 mai dernier, célébrant le 73^e anniversaire de la Victoire des Alliés, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Devoir de Mémoire

Accordant une importance particulière à la transmission du Devoir de Mémoire aux plus jeunes, la Ville a souhaité réunir une nouvelle

fois des enfants et les associations d'anciens combattants, à l'occasion de cette cérémonie. Cette année, ce sont les élèves des écoles élémentaires Saint-Exupéry, Paul Bert, Victor

Hugo et Parmentier qui ont participé à cette commémoration et ont défilé, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, dans les rues de Maisons-Alfort.

Lien intergénérationnel

Rassemblés devant le Monument aux Morts, les jeunes maisonnaïes ont entonné la Marseillaise, en présence de l'Harmonie municipale, avant de déposer des gerbes de fleurs au côté du Maire Olivier Capitanio, des élus du Conseil Municipal, de notre Député Michel Herbillon, des associations des anciens combattants et des autorités civiles et militaires. Par ailleurs, le Maire Olivier Capitanio a remis le nouveau drapeau de l'Association de la Médaille militaire de Maisons-Alfort à son Président Max Rabarot. Réunissant plusieurs générations, cette cérémonie a permis de renforcer le lien intergénérationnel entre les plus jeunes et leurs aînés.

La cérémonie du 73^e anniversaire de la Victoire des Alliés.



| SOLIDARITÉ |

500 nouveaux élèves formés aux gestes qui sauvent

Les élèves maisonnaires des classes de CM2 ont reçu leur Attestation d'Initiation aux Premiers Secours, vendredi 18 mai lors d'une grande cérémonie au Théâtre Claude Debussy.

Il n'est jamais trop tôt pour apprendre à sauver des vies. Près de 500 jeunes élèves maisonnaires de CM2 l'ont démontré en recevant officiellement des mains du Maire Olivier Capitanio et des Maire-adjoints leur Attestation d'Initiation aux Premiers Secours.



23 classes d'élèves de CM2, accompagnés de leurs professeurs, ont assisté à la cérémonie.

À tour de rôle, les élèves de chaque classe, accompagnés de leur enseignant, sont montés sur scène pour se voir remettre leur attestation accompagnée d'un bracelet aux couleurs de la Croix-Rouge entourés des représentants de l'association dans le Val-de-Marne et des neuf bénévoles ayant participé aux modules de formation. Nombreux sont les parents maisonnaires venus applaudir leurs enfants répartis dans les 23 classes participant à l'opération initiée par la Ville. L'attestation vient clore les différentes séances menées tout au long de l'année et ainsi récompenser les efforts des élèves maisonnaires pour s'initier aux gestes qui sauvent.

Nous ne doutons pas que ces jeunes diplômés sauront transmettre leurs connaissances fraîchement acquises autour d'eux, devenant à leur tour, des ambassadeurs de prévention.

| PALMES ACADÉMIQUES |

La langue de Molière n'a aucun secret pour eux

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) a remis 34 prix aux élèves de plusieurs établissements scolaires maisonnaires le 30 mai dernier, soit deux fois plus de lauréats que l'année passée !

L'Espace Toffoli de Charenton-le-Pont, a accueilli le 30 mai dernier la réception officielle des prix décernés par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) avec la contribution du Conseil Départemental du Val-de-Marne, en présence d'Olivier Capitanio, Maire de Maisons-Alfort, de Pierre Platroz et Odile Lerude, représentants de l'AMOPA pour la Ville, respectivement secrétaire et trésorière au sein de la section du Val-de-Marne, de membres du personnel des collèges concernés et de Catherine Primevert, Maire-adjoint en charge de la Vie Scolaire et Conseillère Régionale d'Ile-de-France.

À l'occasion des Concours Départementaux en faveur de « la Défense et Illustration de la Langue française », 34 prix ont été remis aux élèves



Au total, 34 élèves d'établissements maisonnaires ont reçu un prix.

des écoles Notre-Dame, Saint-François et Les Planètes, des collèges Edouard Herriot, Jules Ferry, Sainte-Thérèse, Nicolas de Staël et du lycée Eugène Delacroix. Soit deux fois plus de lauréats issus d'établissements scolaires maisonnaires que l'année passée dans les trois catégories du concours, à savoir *Expression écrite*, *Jeune Nouvelle* et *Poésie*. Félicitations aux jeunes plumes !

| CÉRÉMONIE |

Prêts à voter !

Le mercredi 23 mai dernier s'est déroulée la cérémonie de la citoyenneté à destination des jeunes citoyens maisonnaires, venus en nombre dans les salons du Moulin Brûlé.

Les notes de la Marseillaise ont retenti mercredi 23 mai, dans les salons du Moulin Brûlé à l'issue de la cérémonie de remise de la carte électorale à près de 120 jeunes maisonnaires. Conscients de l'importance de leur rôle de citoyens, ils sont venus nombreux pour se voir remettre par le Maire, Olivier Capitanio, leur carte d'électeur accompagnée du Livret du Citoyen, qui leur rappelle leurs droits et devoirs en tant que citoyens français. Cette cérémonie marque ainsi leur première intégration sur les listes électorales de la Ville.



Le Maire, Olivier Capitanio, a remis individuellement chaque carte d'électeur.

| PLAN CANICULE |

Inscrivez-vous sur le registre
ou faites inscrire votre entourage !

En 2003, la France a connu l'été le plus chaud depuis les cinquante dernières années. Quinze ans plus tard, le Plan Canicule continue à être activé à chaque période estivale pour réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur. Mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville, cette opération de prévention s'organise en partenariat avec l'ensemble des professionnels du secteur paramédical et les associations solidaires de la commune.

Le CCAS met en place un registre unique, nominatif et confidentiel qui recense, sur leur demande, les Maisonnais :

- âgés de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- âgés de 60 ans et plus, inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du Code de l'action sociale ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et résidant à leur domicile.

Les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes...) peuvent également demander leur inscription sur ce registre. Cette inscription peut être réalisée par la personne concernée ou bien par un tiers. Vous êtes invités à remplir une « fiche canicule » (disponible au CCAS : 01 43 96 77 04) et à la renvoyer à ce service, si :

- vous n'êtes pas certain d'être inscrit,
- vous êtes arrivé à Maisons-Alfort dans les douze derniers mois et répondez aux critères ci-dessus.

Ainsi, en cas d'alerte canicule, le CCAS vous contactera par téléphone et est également susceptible de se déplacer à votre domicile, il est donc très important de pouvoir contacter un parent, un voisin, votre gardien, votre aide-ménagère...

Note : le numéro affiché, si le CCAS vous appelle, sera le 01 43 96 77 00. Les professionnels de santé ainsi que les établissements paramédicaux de la ville détiennent également, pour la grande majorité d'entre eux, des exemplaires de fiches d'inscription.



Le numéro vert d'urgence : 0 800 09 94 94

Dans le cadre du plan de prévention contre la canicule, la Ville met en place un numéro vert d'urgence gratuit depuis un poste fixe, accessible jusqu'au 30 septembre prochain, 7 jours/7 et 24 h/24.

Des lieux frais en cas d'alerte canicule

En cas d'alerte canicule de « niveau 3 » décrétée par le Préfet, des lieux climatisés vous accueillent dans tous les quartiers de la commune pour vous rafraîchir :

- Espace Loisirs Charentonneau, 122 rue Roger François
- Espace Loisirs Liberté, 59 avenue de la Liberté
- Espace Loisirs des Juilliottes, 5 Cours des Bruyères
- Foyer du Théâtre Claude Debussy, 116 avenue du Général de Gaulle
- Résidence Maryse Bastié, 14 rue du 18 Juin 1940
- Résidence Les Arcades, 17bis rue Parmentier
- Résidence Médicis, 1/3 rue Amédée Chenal
- Résidence Simone Veil, 10 rue Bourgelat
- Résidence Le Temps des Roses, 91 rue Jean Jaurès

Bénévoles, mobilisez-vous !

Chaque année, les bénévoles contribuent à la réussite du plan de prévention et de solidarité mis en place par la Ville. Si vous souhaitez participer à cet élan solidaire, contactez directement les associations maisonnaises qui se mobilisent en partenariat avec le CCAS :

- Les Petits Frères des Pauvres
Tél. : 01 43 76 10 11 (lundi, mardi, jeudi 14 h-17 h 30)
banlieue.malfort@petitsfreresdespauvres.fr
- La Société Saint-Vincent-de-Paul
Tél. : 07 80 45 81 83

| EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE |

Michel Herbillon poursuit son combat
pour les protections phoniques

Lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale le 5 juin 2018, Michel Herbillon a interrogé la Ministre des Transports, Elisabeth Borne, sur le renforcement des protections phoniques sur les autoroutes A4 et A86.

La Ministre a confirmé que la construction du mur de protection le long de l'A4 Sud face à Maisons-Alfort vient d'être engagée. La pose du premier écran doit intervenir cet été pour une fin de chantier prévue en décembre 2018.

Concernant les échangeurs des autoroutes A4/A86, « dans le sens Paris/Créteil les études pour valider les méthodes d'ancrage sur les viaducs seront terminées en septembre prochain, précise la Ministre. Dans le sens Créteil/Nogent,

l'objectif est d'engager la première tranche du marché des travaux en 2019. »

Des études complémentaires sont par ailleurs menées concernant le projet de semi-couverture de l'autoroute A4 aux abords du Pont de Charenton.

ACTES D'ÉTAT CIVIL

Dématérialisation des actes de naissance

Depuis le 14 mai dernier, la Ville de Maisons-Alfort est reliée au nouveau dispositif de dématérialisation des actes d'état civil dénommé COMEDEC (Communication Électronique des Données de l'État Civil).

Ainsi, si vous êtes né(e) à Maisons-Alfort, la présentation d'un acte de naissance dans le cadre d'une demande de passeport ou de carte nationale d'identité n'est plus nécessaire : l'acte est directement transmis à la Préfecture. Le nouveau dispositif permet également l'échange dématérialisé d'un acte de naissance entre la Mairie et les offices notariaux.

Pour plus d'informations, voir le site internet service-public.fr.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'obtention d'actes d'état civil auprès des mairies est gratuite. Soyez vigilants vis-à-vis des sites internet qui vous proposeraient le paiement de ces actes.



| IMPÔTS |

Attention, votre centre déménage

Pour des questions de modernisation et d'organisation des services, le Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Maisons-Alfort sera transféré dans le centre des finances publiques de Charenton-le-Pont à compter du 28 juin.

À cet effet, le centre des finances publiques (SIP et SIE) de Maisons-Alfort situé au 51 rue Carnot sera fermé au public le mardi 26 juin. Le SIP de Maisons-Alfort rouvrira le lendemain, mercredi 27 juin, à 8 h 45 et à son adresse habituelle. Quant au SIE, il sera rouvert à sa nouvelle adresse, 1 Place de la Coupole, à Charenton-le-Pont, le jeudi 28 juin à 9 h.

En parallèle, le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Charenton-le-Pont déménagera dans le centre des finances publiques de Maisons-Alfort à la fin du mois d'août.



| SOLIDARITÉ |

Venez sauver des vies !

Le 6 mai dernier, de nombreux Maisonnais se sont déplacés pour faire acte de solidarité et donner leur sang. L'Établissement Français du Sang (EFS) et Rotary-Clubs de France tenaient à remercier chaleureusement les 158 donateurs, un véritable record ! Le prochain rendez-vous est donné le dimanche 1^{er} juillet de 9 h à 13 h 30 à La Croix des Ouches – 33 avenue de la République. Donner son sang ne prend que quelques minutes et constitue un acte citoyen pour débiter les vacances avec générosité.



| BANQUET DU 11 NOVEMBRE |

Anciens combattants : faites-vous connaître !

À l'occasion des cérémonies commémorant le 100^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, la Ville conviera comme chaque année les anciens combattants de Maisons-Alfort à un déjeuner dans les salons du Moulin Brûlé.

Tous les anciens combattants de Maisons-Alfort non affiliés à une association qui souhaiteraient être conviés à ce banquet sont invités à se rendre en Mairie, munis de leur carte d'anciens combattants et d'un justificatif de domicile, afin de se faire connaître auprès du service Communication et Relations publiques.



| FÊTE DES VOISINS | Un rendez-vous arrosé !

On peut dire que les Maisonnais ont le sens de la convivialité et du partage ! Malgré une météo peu coopérative, la célèbre « Fête des Voisins » s'est déroulée le vendredi 25 mai dans tous les quartiers de Maisons-Alfort, sur près de 40 lieux. La Rédaction ne pouvant malheureusement pas rendre compte de la globalité de cet événement festif, nous vous proposons de consulter toutes les photos prises et reçues de votre part sur le site internet de la Ville. En espérant que l'année prochaine, la météo sera plus clémentine !



Rue des Bretons, dans le quartier du Centre.



Rue de la Convention, dans le quartier de Charentonneau.



Rue de Mercure, dans le quartier des Planètes.



Quai Fernand Saguet, dans le quartier d'Alfort.



Rue de Mulhouse, dans le quartier du Vert-de-Maisons.



Rue Victor Hugo, dans le quartier des Juillottes.

| FERME DE MAISONS-ALFORT | Venez découvrir les nouveaux arrivants !

Récemment, la Ferme de Maisons-Alfort a eu la joie d'accueillir quatre arrivants et de nouvelles naissances, qui font le bonheur des petits et des grands visiteurs, toujours plus nombreux à venir profiter de cet écrin de verdure situé en plein cœur de la ville.

La Ferme compte désormais deux nouvelles truies : l'une Gasconne encore toute jeune et mignonne avec ses oreilles qui lui tombent sur les yeux, la seconde prénommée Bernadette, nous vient d'Asie et fait quelques petits tours savants.

Deux boucs de la race Ouessant ont eux aussi rejoint le troupeau. De plus, une chèvre naine est née à la Ferme en mai, ainsi que de nombreux nouveaux nés qui ont très vite trouvé leur place au sein de la Ferme, grâce aux soins prodigués par les trois fermiers municipaux et les vétérinaires de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort. Depuis son ouverture en mai 2016, la Ferme de Maisons-Alfort a accueilli plus de 25 000 visiteurs.

> Ferme de Maisons-Alfort

34 rue Victor Hugo

Horaires d'été : mercredi de 14 h à 18 h,
samedi et dimanche de 11 h à 18 h.

Plus d'info : www.maisons-alfort.fr

Les deux nouvelles truies de la Ferme.



La chèvre naine née à la Ferme en mai.



Les deux boucs Ouessant sont très sociables.



Cet après-midi a permis aux enfants de découvrir l'art du jardinage.

| SQUARE BERLIOZ | Tous au vert !

Le 23 mai dernier, les jeunes maisonnaires du Square Berlioz ont relevé leurs manches pour participer avec bonne humeur à la décoration florale des espaces verts situés dans leur quartier.

À l'initiative de Maisons-Alfort Habitat et avec l'aide des équipes du service des Espaces Verts de la Ville, les jardiniers en herbe ont en effet pris soin des plants et des massifs du Square Berlioz, en présence notamment du Maire Olivier Capitanio, du Directeur général de Maisons-Alfort Habitat et des gardiens de la Résidence. Toutes nos félicitations aux apprentis jardiniers, qui ont pu profiter d'un délicieux goûter après cet après-midi 100 % nature !

| TRANSPORTS |

Renforcement de la ligne de bus 181

Bonne nouvelle pour les usagers de la ligne de bus 181 (ENVA - Créteil La Gaité). Depuis le 11 juin, la ligne est renforcée aux heures de pointe et en soirée du lundi au dimanche.

La ligne de bus 181 compte 12 arrêts à Maisons-Alfort. Concrètement, ce renforcement de la ligne permet un passage plus fréquent du bus qui passe désormais toutes les 20 minutes la semaine en soirée (au lieu de 30 minutes), toutes les 15 minutes le samedi après-midi (au lieu de 20 minutes), et toutes les 30 minutes le dimanche en soirée (au lieu de 60 minutes).

Décidé par Ile-de-France Mobilités (autorité organisatrice des transports en Ile-de-France), en lien avec la Ville, ce renforcement de la ligne de bus 181 va améliorer l'accessibilité à la gare RER D de Maisons-Alfort (arrêt Capitaine Deplanque).



I ENFANCE ÉDUCATION I

Tout savoir sur les accueils périscolaires et de loisirs

Les cris de joie des enfants raisonnent dans l'enceinte des centres de loisirs Busteau et des Planètes, fraîchement inaugurés les 30 mai et 13 juin 2018 après plusieurs mois de travaux de rénovation et de modernisation. Derrière leurs portes, des équipes d'animation veillent au quotidien au bien-être des enfants... Découverte.

La Ville de Maisons-Alfort compte 36 animateurs titulaires et entre 170 et 180 vacataires travaillant à l'année en temps scolaire et durant les vacances. Pour cet été, 78 saisonniers ont été recrutés pour une durée de quatre semaines afin de pallier les divers congés.

Au quotidien, les animateurs sont chargés d'accueillir les enfants le matin, sur le temps de pause méridienne et le soir pour les enfants en maternelle. Ils encadrent environ 4 000 enfants dans les écoles et sont répartis selon les besoins et le nombre de présents dans chaque accueil périscolaire. Parallèlement, ils interviennent les mercredis et pendant les vacances scolaires dans le cadre des accueils de loisirs.

Tous les accueils de loisirs sont soumis à des obligations de qualification, à savoir 50 % d'animateurs titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), 30 % de stagiaires BAFA et 20 % de non diplômés. Les directeurs des accueils possèdent un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).

Les accueils périscolaires, un encadrement quotidien

Le matin, 25 % des animateurs sont mobilisés pour assumer l'accueil périscolaire de 7 h 30 à 8 h 50 dans les 13 écoles maternelles et les 12 écoles élémentaires. Ils ont alors un rôle primordial puisqu'ils sont le relais entre les parents, qui rendent compte de l'état de l'enfant, et les enseignants.

Durant le déjeuner, tous les animateurs sont requis de 12 h à 13 h 50 pour encadrer les temps de repas et récréatifs en deux services. Les professionnels doivent alors veiller à la bonne répartition des enfants par table, à l'éveil du goût dans sa variété, à l'écoute, au respect de chacun et au partage du plat commun, sans négliger les consignes d'hygiène.

Une fois que la cloche a sonné, les enfants en maternelle sont accueillis

de 16 h 15 à 18 h 30 tandis que les plus grands vont en étude ou sont pris en charge par les éducateurs sportifs des Contrats Bleus de 16 h 15 à 17 h 45, puis de 17 h 45 à 18 h 30, ou en accueil.

Les enfants ont réalisé de nombreux travaux pour les Portes Ouvertes du centre Busteau.



De nouveaux centres de loisirs et des horaires élargis à la rentrée

Maisons-Alfort compte deux accueils de loisirs élémentaires, Busteau et Les Planètes, dont les capacités d'accueil s'élèvent respectivement à 300 et 180 enfants. Les 12 écoles élémentaires sont ainsi regroupées dans ces deux espaces.

L'équipement des Planètes possède également un bâtiment strictement réservé à l'accueil de loisirs des enfants en maternelle, leur offrant tous les espaces appropriés au développement de leurs activités.

Durant les vacances scolaires, les élémentaires sont accueillis de 7 h 30 à 8 h 30 et jusqu'à 9 h pour les maternels. Les parents pourront ensuite venir chercher leurs enfants jusqu'à 18 h 30. En effet, à la rentrée prochaine, les horaires des accueils de loisirs élémentaires seront étendus et alignés sur ceux des accueils de loisirs maternels, jusqu'à 18 h 30.

Cet été, de nombreuses sorties sont au programme : balades, pique-niques, centre aquatique, base de loisirs, camping... Autre moment très attendu des jeunes maisonnaïses : les temps forts. Ils peuvent par exemple prendre la forme de mini-olympiades inter-centres d'une journée. Tous les programmes sont donnés à la semaine aux parents.

Une grande souplesse pour les parents maisonnaïses

L'équipe municipale mène des efforts de longue date en faveur des familles maisonnaïses. À cet effet, les tarifs des accueils périscolaires et de loisirs proposés demeurent attractifs pour que chaque enfant puisse profiter de ces équipements. Il en va de même pour la restauration



Les extérieurs du centre de loisirs Busteau.



L'aire de jeux du centre de loisirs maternel des Planètes.

scolaire, où un repas pour un enfant en maternelle coûte 2,54 euros et 3,22 euros lorsqu'il est en élémentaire.

Au-delà des tarifs, la Ville a souhaité une grande souplesse pour les parents. La seule condition pour déposer son enfant dans une des structures d'accueil est qu'il soit inscrit une seule fois et pour toute l'année auprès du service Enfance Éducation. Une fois la démarche accomplie, les parents peuvent déposer leur enfant quand ils le souhaitent, sans préinscription. La même procédure est proposée pour la restauration scolaire.

Faire rire les enfants mais pas seulement

Chaque année, les directeurs des accueils de loisirs rédigent un projet pédagogique qui découle du projet éducatif de la Ville. « Cette année, les enfants ont travaillé sur le thème des émotions. Nous faisons en sorte de choisir un thème sur lequel nous pouvons travailler toute l'année pour ne pas être à court d'idées », explique Sylvie Grégoire, directrice de l'accueil de loisirs élémentaire des Planètes. Les activités menées sont développées par l'équipe d'animation à partir du projet pédagogique. Chaque animateur rédige alors un projet d'animation qui développe une activité qu'il entend mener de A à Z ; son objectif, les moyens employés et comment il évalue la réussite de son projet. « Il faut transporter les enfants dans l'imaginaire, les faire rire. Animer, c'est faire preuve d'imagination, c'est créer », affirme Dérissé Sané, animateur à l'accueil de loisirs Busteau.

L'animateur est responsable du bien-être de l'enfant et se doit d'être vigilant. Quel que soit le cadre d'accueil, il doit veiller à l'intégrité physique, psychologique et physiologique de l'enfant. En effet, l'animateur est souvent son premier confident. Plus qu'un complément à l'apprentissage scolaire, il est un véritable acteur de l'épanouissement de l'enfant. « Cela les impacte durablement, c'est une période charnière de leur vie », conclut Dérissé Sané.

Ce qui vous passionne dans votre métier ?

« Voir l'impact que l'on aura sur les enfants. Maisonnais depuis toujours, j'ai envie de leur créer les mêmes super souvenirs que ceux que j'ai conservés en accueil de loisirs. »

Dérissé Sané, animateur depuis 9 ans

« Ma motivation, ce sont les enfants. J'aime l'idée d'apporter une petite pierre à l'édifice dans leur épanouissement, les rendre acteurs de leur journée et voir la fierté dans leurs yeux lorsqu'ils terminent leurs travaux. »

Sylvie Grégoire, animatrice depuis 22 ans, directrice depuis un an



Le centre de loisirs élémentaire des Planètes.

I PARCOURS ÉCO-CITOYEN | L'écologie au quotidien

Récemment, les élèves de CM1/CM2 de M. Canuel de l'école Jules Ferry et les élèves de CM1 de M^{me} Sadighi de l'école Condorcet ont participé à des ateliers sur la biodiversité et sur les déchets, dans le cadre du parcours éco-citoyen.

Préserver la biodiversité

Animé par le service municipal des Espaces verts, cet atelier sur la biodiversité a permis aux élèves de mieux comprendre la richesse de la faune et de la flore de l'île du Moulin Brûlé. En effet, pas moins de 280 espèces végétales et 38 espèces d'oiseaux s'y épanouissent.

Tri et gestion des déchets

Les élèves ont également accueilli dans leur classe Habiba Darmellah, responsable de la Collecte des déchets. Cette intervention leur a permis d'être sensibilisés au tri et à la gestion des déchets, ainsi qu'aux différentes collectes organisées sur la commune. Ces interventions sont organisées régulièrement dans l'ensemble des écoles par les services municipaux, et se poursuivent par des actions à l'extérieur, comme le nettoyage de certains quartiers soutenus par les conseils avisés de nos cantonniers.



Sensibilisation des écoliers au tri et à la gestion des déchets.

Les élèves ont découvert la richesse de la biodiversité maisonnaise.



En organisant ces ateliers, la Ville souhaite familiariser les écoliers aux gestes éco-citoyens, afin qu'ils se mobilisent dès leur plus jeune âge en faveur du développement durable et de la préservation de la nature, ainsi qu'à la propreté de notre ville.

I PRÉFECTURE DE POLICE | Des policiers à l'école Les Planètes

Le 4 mai dernier, l'école élémentaire Les Planètes a accueilli de nombreux policiers ainsi que des sapeurs-pompiers et des membres du service communication de la Préfecture de Police.

Rencontrer « en vrai » les policiers

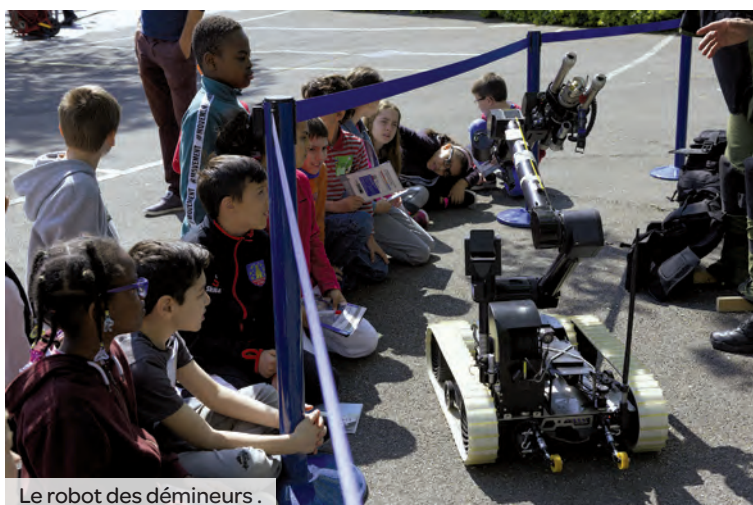
L'objectif de cette visite était de permettre aux élèves de rencontrer « en vrai » les professionnels de la Police apparaissant dans l'enquête « La mystérieuse disparition de Jako », publiée récemment dans un numéro spécial de « Liaisons », le magazine de la Préfecture de Police, dédié cette fois-ci aux jeunes lecteurs. Ainsi, de nombreux spécialistes avaient fait le déplacement, afin de venir à la rencontre des écoliers maisonnaïes : services technique et scientifique, brigade fluviale, équipe cynophile, démineurs, mais aussi motards et pompiers.

Des messages de prévention

En présence notamment du Maire Olivier Capitanio, de Catherine Primevert, Conseillère Régionale d'Ile-de-France et Maire-Adjoint en charge de la Vie scolaire, et de Valérie Lacroix-Daniel, Commissaire de Police au Commissariat de Maisons-Alfort, les policiers de la mission prévention et communication ont également délivré plusieurs messages importants à destination des écoliers maisonnaïes. Un moment riche en rencontres et en échanges qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !



L'équipe cynophile.



Le robot des démineurs.

| PARCOURS CITOYEN |

Visite du Maire à l'école Paul Bert

Le 8 juin dernier, les élèves de CM2 de M. Davidoff de l'école Paul Bert ont eu le plaisir d'accueillir dans leur classe le Maire Olivier Capitanio, à l'occasion de la fin du Parcours Citoyen.

Sensibiliser au « mieux vivre ensemble »

Pour rappel, le Parcours Citoyen a pour but de sensibiliser les écoliers maisonnaux au « *mieux vivre ensemble* », en leur faisant découvrir les valeurs de citoyenneté, de solidarité, de tolérance, ainsi que les institutions de notre République.

Ainsi, au cours de l'année scolaire, les élèves de M. Davidoff ont notamment pu visiter la Mairie de Maisons-Alfort et l'Assemblée nationale en présence de notre Député Michel Herbillon, rencontrer d'anciens combattants, visiter le Commissariat de Maisons-Alfort et assister à des ateliers sur le handicap, les premiers secours ou la justice.

Le Maire échange avec les élèves

Plus récemment, comme il l'avait fait à l'école élémentaire Saint-Exupéry, dans la classe de CM2 de M^{me} Sylvain, le Maire Olivier Capitanio s'est rendu dans la classe de M. Davidoff pour répondre à leurs questions sur les fonctions d'un maire et présenter les différentes actions menées par la Ville, en présence de Catherine Primevert, Maire-Adjoint et Conseillère régionale, et de Mary-France Parrain, Maire-Adjoint et Conseillère départementale.

Pour l'année scolaire 2017-2018, les trois classes du Parcours Citoyen étaient les classes de CM2 de M. Davidoff (école Paul Bert), de M^{me} Leparoux (école Victor Hugo) et de M^{me} Sylvain (école Saint-Exupéry).



| ASSEMBLÉE NATIONALE |

Une classe maisonnaise au Parlement des enfants

La classe de CM2 de M^{me} Tachot de l'école Saint-Exupéry participe à l'opération nationale du Parlement des enfants. Une opportunité unique pour ces écoliers maisonnaux de mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie.

Découvrir la fonction de législateur

Organisé par l'Assemblée nationale en lien avec le Ministère de l'Éducation Nationale, le Parlement des enfants a pour but d'offrir aux écoliers un programme d'éducation civique centré sur la découverte de la fonction de législateur. Ainsi, 577 classes (autant que de députés) sont invitées à rédiger une proposition de loi, sous la conduite de leur enseignant et dans le cadre d'un apprentissage du débat démocratique, sur le thème du développement durable.



Visite de Michel Herbillon et découverte du Palais Bourbon

Dans ce parcours, les élèves de M^{me} Tachot ont accueilli dans leur classe le 7 juin dernier notre Député Michel Herbillon, qui a pu échanger avec eux sur ses fonctions de Député et le rôle de l'Assemblée nationale.

Puis, le lendemain, les écoliers maisonnaux se sont rendus au Palais Bourbon afin de découvrir ce haut lieu de l'histoire de France. Une visite riche de sens qui a permis aux élèves de M^{me} Tachot de mieux comprendre le travail parlementaire en assistant en direct à une séance publique, et de découvrir un site patrimonial unique.



| PRINTEMPS DES ARTS |

Retour sur...

Peinture sur soie

Trois ans après la très belle exposition sur le thème de Claude Monet, l'Association Culture et Loisirs de Château Gaillard (ACLCG) nous a enchanté avec ses créations mêlant poésie et prouesse technique sur le thème des papillons. Les 7 adhérentes présentant leur travail nous ont fait voyager dans un univers bucolique et enchanteur. Bravo !



L'ACLCG présentait des œuvres originales de peinture sur soie.



Le Maire Olivier Capitanio, entouré par M^{me} Primevert et Michel Radigüé.

L'ADEPT fête ses 35 ans

L'Association de Dessin Et Peinture Pour Tous a fêté ses 35 ans d'existence.

Ce 35^e anniversaire a été l'occasion d'émerveillement devant la haute technicité des adhérents guidés par leur professeure Anne Lamour-Dufour. Bravo à sa Présidente et au conseil d'administration de l'association qui permettent aux adhérents une grande liberté de création.



Grand succès pour les 35 ans de l'ADEPT.

En cours...

Light painting et fluorescence

Les enfants du Centre Socioculturel Liberté ont découvert le light painting lors d'un atelier à l'Exploradôme, musée scientifique du Val-de-Marne.

Le light painting est une technique qui joue avec la lumière et la photographie.

15 enfants âgés de 7 à 10 ans, présentent près de 150 photos créées dans l'année au travers d'ateliers conduits au Centre Socioculturel Liberté.

> Vernissage le 20 juin à 16 h.

L'Art et la Matière

Cette année, une exposition incontournable vient clôturer le Printemps des Arts au Théâtre Claude Debussy, du 21 juin au 4 juillet.

Un parcours vous sera proposé parmi les univers des 5 artistes invités pour vous faire découvrir des œuvres insolites et ludiques qui se jouent des matériaux quotidiens :

■ Celia Pardini (carton), Camille Jacobs (papier), Dominique Moreau (fil et textile), Claire Espanel (pierre noire sur calque) et Dadave (composants électriques).

■ Un atelier « Art et Matière » est proposé à tous, le lundi 25 juin, à partir de 16 h 30, pour toucher, expérimenter et créer autour des matériaux utilisés par les artistes.

> Vernissage le 25 juin à 19 h.



Romeo and Juliet, un amour qui dure encore aujourd'hui.

| DANS LA LANGUE DE SHAKESPEARE |

« Oh, Romeo, Romeo, why do you have to be Romeo ? »

La célèbre pièce de théâtre *Romeo and Juliet* de William Shakespeare a été remise au goût du jour par les élèves de 3^e du collège Nicolas de Staël.

Les vers écrits par William Shakespeare ont raisonné dans la salle du Nouvel Espace Culturel Charentonneau (NECC) jeudi 3 mai. Dans le cadre de l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI), la classe de 3^e Sisley du collège Nicolas de Staël – et deux élèves de la classe de 3^e Delaunay – ont choisi de présenter une version revisitée de la célèbre pièce, *Romeo and Juliet*. Le spectacle, monté en version anglaise simplifiée avec le concours de leur professeure M^{me} Godard, a remporté l'unanimité auprès des 200 spectateurs.

| UNE MULTITUDE DE PRESTATIONS |

Quelle éloquence !

De drôles d'animaux ont rugi sur la scène du Nouvel Espace Culturel Charentonneau (NECC) le mardi 29 mai à l'occasion du spectacle de fin d'année des élèves du collège Edouard Herriot.

Celui-ci a réuni une cinquantaine d'élèves sur scène et de nombreux spectateurs venus applaudir les trois prestations composant le spectacle. Une ambiance festive a envahi la salle lors de la prestation de la chorale du collège, dirigée par M^{me} Lardinois. Puis les lauréats du concours d'éloquence, menés par leur professeure de Français, M^{me} Frebault, ont ébloui le public en déclamant des textes sur des sujets de société aussi ardues que le handicap, le racisme, les migrants ou encore le machisme. Enfin, l'AS Cirque, a proposé une mise en scène originale, avec déguisements et rugissements, aux côtés de leur professeure d'EPS M^{me} Chauvel.

Cerceaux, assiettes...les élèves de l'AS Cirque ont proposé diverses prestations.



Les élèves racontent la fuite de Benjamin.

| UNE UTOPIE REVISITÉE |

Un monde meilleur se trouve-t-il ailleurs ?

70 élèves du collège Jules Ferry ont joué *Meilleur Ailleurs*, qui raconte la fuite de Benjamin, jeune juif obligé de quitter sa Russie natale.

Les élèves de la classe à horaires aménagés en musique (CHAM), de la chorale et de la 4^e Thalès du collège Jules Ferry ont adapté avec brio la pièce écrite par G. Wajcman, *Le Voyage de Benjamin*, sur les planches du Nouvel Espace Culturel Charentonneau (NECC) le mardi 15 mai. Intitulée *Meilleur Ailleurs*, l'adaptation raconte le destin de Benjamin, un jeune juif qui fuit son village reculé de Russie pour chercher un lieu d'accueil utopique. Au total, 70 élèves ont participé à ce beau projet théâtral et musical.

| CONSERVATOIRE |

Un anniversaire réussi !

Les élèves du Conservatoire Henri Dutilleux ont enchanté le public venu admirer le travail fourni lors de l'année scolaire le samedi 2 juin sur la scène du théâtre Claude Debussy.

Dans le cadre du 50^e anniversaire du Conservatoire, une « Scène ouverte autour de la danse contemporaine et classique » a réuni sur scène 60 élèves de la classe de contemporain, qui ont dansé sur les chorégraphies de Charlotte Miller, et 90 élèves du cours de danse classique qui ont interprété avec brio les chorégraphies de Marie de Coudenhove. Pour conclure cette représentation, l'ancien élève du conservatoire « César » a dansé un adage sur une chorégraphie spécialement créée pour lui par Marie de Coudenhove.



Les jeunes élèves de la classe de danse contemporaine.

I DEVOIR DE MÉMOIRE |

Les ateliers « Mon ancêtre dans la Grande Guerre », une initiative maisonnaise

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, la Ville invite les Maisonnais à se réapproprier leur histoire.

Un siècle déjà que la Grande Guerre a eu lieu. Même si cela nous paraît lointain, la Ville propose aux habitants de garder en mémoire ce moment clé de leur histoire. Maisons-Alfort organise des ateliers gratuits d'aide à la recherche dans les archives en ligne. Grâce au lieu et à l'année de naissance de vos aïeux (nés approximativement entre 1870 et 1900), vous pourrez mener l'enquête sur le parcours de vos ancêtres. Plusieurs sessions sont à venir : le samedi 23 juin et le mercredi 12 septembre à la Médiathèque André Malraux, le lundi 25 juin au BIJ et le samedi 30 juin au CSC Liberté.

> Sur inscription auprès de l'OMC au 01 41 94 1250 ou de la Médiathèque au 01 43 76 30 77.

Dans le prolongement de cette initiative, la Ville propose aux Maisonnais de lui soumettre les noms de leurs ancêtres mobilisés durant la Grande Guerre, afin que ceux-ci soient évoqués à l'occasion d'un hommage collectif fin 2018. Une fois de plus, la Ville souhaite mettre le devoir de mémoire au cœur de ses actions.

Dépôt des candidatures au plus tard le 15 septembre en mairie, à la Médiathèque, dans les maisons de quartier ou sur Internet à l'adresse suivante : archivesdoc.ville@maisons-alfort.fr

> Plus d'informations sur www.maisons-alfort.fr

Attention : les formulaires incomplets ne pourront pas être retenus.

En cas de candidatures trop nombreuses, un tirage au sort sera réalisé.



M. le Maire et M. le Député lors du vernissage de la nouvelle exposition.

I CENTENAIRE DE LA VICTOIRE |

Une nouvelle exposition au musée

Après le succès de la précédente exposition « Guerre au quotidien, Guerre du quotidien », une nouvelle exposition, cette fois-ci sur le thème de la Victoire, a été installée au musée de Maisons-Alfort.

Ce fut un bel événement : le vernissage de l'exposition sur le centenaire de la Victoire qui s'est tenu le 7 juin dernier au musée de Maisons-Alfort, salle Michel Lambert.

L'exposition présentée retrace les évolutions de la France au cours de cette période charnière. Les évolutions ont en effet été nombreuses : le travail des femmes, la médecine, la technologie... C'est tout cela que cette exposition nous raconte.

L'association « Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire » a une nouvelle fois mis en place une exposition riche, variée. Le devoir de mémoire est une nouvelle fois honoré à travers cette exposition, afin de permettre, entre autres, aux générations futures de se familiariser avec l'histoire de leur ville.

I LITTÉRATURE |

Les Maisonnais prennent la plume

L'histoire extraordinaire d'un homme très ordinaire de Frédéric Thomas

Quel singulier destin que celui de Jehannes ! Alors que la Grande Guerre a laissé l'Allemagne exsangue, il naît de l'union d'une française appartenant à la bourgeoisie et du Reichsgraf Wilhelm Von Wieberstahlhoffen, une double nationalité bien difficile à porter. Rejeté par sa famille, le jeune garçon va s'endurcir à l'orphelinat où il se fera un ami fidèle : Pierrot. Mais l'Histoire n'en a pas fini avec Jean, car son pays d'origine vient d'entrer en guerre contre son pays d'adoption.



« Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort »

NON À LA RÉDUCTION DES MOYENS DE LA POLICE NATIONALE !

Alors que le Gouvernement a annoncé la création de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ), la réorganisation annoncée des commissariats de Maisons-Alfort, de Charenton/Saint-Maurice et d'Alfortville font peser des menaces sur les moyens dédiés à notre sécurité.

Face à cette situation, **les Maires des 4 villes se sont unis pour s'opposer à la fermeture de nuit du commissariat de Charenton/Saint-Maurice et d'Alfortville (seul le commissariat de Maisons-Alfort resterait alors ouvert la nuit pour les 4 villes!) et à la mutualisation des effectifs de police.** Notre Député Michel HERBILLON est également intervenu auprès du Ministre de l'Intérieur.

Une motion du Maire Olivier CAPITANIO a été adoptée lors du conseil municipal de mars 2018 pour refuser ce projet du Gouvernement et demander l'augmentation des effectifs de police dans nos commissariats. Les élus socialistes/écologistes ne l'ont pas votée. Nous devons pourtant défendre la sécurité des Maisonnais au-delà des clivages politiques !

Comme le Gouvernement reste silencieux, l'équipe municipale estime que la menace d'une réduction des moyens de la police nationale dans notre secteur est toujours d'actualité.

Car le procédé est hélas bien connu : d'abord on ferme les commissariats la nuit pour soi-disant mutualiser les effectifs, ensuite on ferme le week-end et enfin de manière permanente pour pouvoir redéployer les policiers nationaux dans d'autres secteurs.

Le besoin de sécurité et la lutte contre les incivilités restent une préoccupation forte. Ainsi, toute l'équipe municipale est mobilisée pour éviter que la PSQ ne se traduise pour les Maisonnais par une baisse des moyens en faveur de leur sécurité !

**Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »**

INSCRIPTIONS DES ENFANTS À LA CANTINE SCOLAIRE : MAISONS-ALFORT TOUJOURS HORS-LA-LOI !

À Maisons-Alfort, en cette période d'inscription des enfants à la restauration scolaire pour l'année suivante, l'inquiétude revient dans de nombreux foyers.

Il faut justifier que les deux parents travaillent. En effet si l'un des parents se retrouve sans emploi, la majorité municipale considère que le parent peut bien faire à manger à son ou ses enfants, pardi !

Dès les années 1990, la justice a sanctionné ce qui constitue une discrimination « sans rapport avec l'objet du service ». La situation professionnelle des parents ou leur disponibilité est bien étrangère en effet à la nécessité pour les enfants de disposer d'un déjeuner complet et équilibré, partagé avec ses camarades de classe.

Rappelons que dans notre pays, sixième puissance économique mondiale, 8 600 000 personnes, soit 14 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté, dont 2 700 000 enfants, c'est-à-dire un enfant sur cinq. **Pour ces enfants très démunis, le seul vrai repas de la journée est**

souvent le repas à la cantine scolaire.

La loi du 27 janvier 2017 a inscrit dans le code de l'éducation que « l'inscription à la cantine des écoles primaires, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille ».

Qu'attend la majorité pour accueillir tous les petits Maisonnais ? Aujourd'hui, la commune, en toute illégalité, reste dans une position d'exclusion à l'égard d'enfants.

**Maisons-Alfort : c'est vous !
Xavier COHARD, Sophie GALLAIS, Alain BERTHELOT
Site internet ps-ma.net
cfmaisonsalfort@ntymail.com
Facebook PS Maisons-Alfort/ PCF Maisons-Alfort
Twitter PS Maisons-Alfort**

LOI AGRICULTURE ET ALIMENTATION : LA VICTOIRE DES LOBBYS ?

L'Assemblée Nationale a adopté mercredi 30 mai, le projet de loi sur l'agriculture et l'alimentation. De ce texte ne ressortent ni les engagements pris durant les Etats Généraux de l'Alimentation, ni les engagements du Président Macron. Quelques avancées anecdotiques ne peuvent masquer les renoncements, les amendements défendus par des députés de la majorité directement rédigés par la FNSEA, et le ministre de l'agriculture dans le rôle de perroquet des lobbys de l'agro-industrie...

On nous annonce 50 % de bio dans les cantines scolaires pour 2020, alors qu'il s'agit en fait de 20 % de bio, plus 30 % d'aliments provenant de « labels de qualité » dont on ne précise rien, que le Grenelle avait fixé 20 % pour 2012, et qu'on est en moyenne à 4 %...

Les organisations de la société civile présentes aux Etats Généraux rappellent que « la loi ne pourra remplir son rôle que si l'ensemble des leviers déterminants et urgents pour la transition écologique y sont intégrés

de manière obligatoire. Le renvoi très fréquent du ministre de l'agriculture lors des débats aux engagements volontaires des filières, des fabricants et distributeurs de produits alimentaires ou à d'éventuelles évolutions à l'échelon européen ressemble fort à une démission des législateurs et responsables politiques, alors que c'est au contraire leur rôle, pour protéger l'intérêt général, que d'ancrer des objectifs clairs dans la loi, et d'entériner des mesures qui s'appliquent à toutes et à tous ».

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à affirmer que l'avenir de nos agriculteurs, notre santé, notre environnement, ne se négocient pas avec l'industrie et la finance, et c'est une bonne nouvelle.

**Bernard Bouché
Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne**

| JUDO |

Les jeunes judokas du JCMA en fête

Le 2 juin dernier, les élèves du Judo-Club de Maisons-Alfort ont été mis à l'honneur lors de la Fête des enfants au Palais des Sports.

En présence notamment du Maire Olivier Capitanio, de plusieurs membres de l'équipe municipale, de notre Député Michel Herbillon, et du Président du JCMA, Marc Gonon, plus de 400 enfants âgés de 5 à 13 ans ont participé à cet après-midi festif et sportif. Les jeunes judokas ont pu montrer leurs talents sur les tatamis (revêtement de sol traditionnel) sous le regard de leurs familles et de leurs amis. En effet, les jeunes Maisonnais ont pu réaliser plusieurs démonstrations en compagnie des athlètes et des professeurs du

La Fête des enfants du JCMA.



Judo-Club. Ils ont également reçu de la part de ces derniers les grades et les récompenses obtenus en cette fin d'année.

Un goûter a clôturé cet après-midi convivial et festif, organisé pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Lola Maillard de l'ASA Gymnastique.

| GYMNASTIQUE |

Un nouvel exploit à l'ASA Gym

La Maisonnaise Lola Maillard vient de décrocher la 5^e place au Championnat de France de Gymnastique, organisé du 4 au 6 mai dernier à Auxerre (Yonne).

Lola Maillard a obtenu la 5^e place au Championnat de France de Gymnastique dans la catégorie 18/20 ans Nationale B.

Lola n'a pas tremblé et a même tenté pour la première fois une série acrobatique (flip salto) sur la poutre. Toutes les filles de l'équipe ont fait le voyage à Auxerre pour soutenir leur coéquipière.

Un résultat à la hauteur de son travail. Lola est en terminale et passe son bac cette année.

La Ville et l'ASA Gymnastique sont très fières de ce très beau résultat sportif !

| TENNIS |

Les jeunes maisonnais au top !

En avril dernier, trois jeunes maisonnais ont réalisé de belles performances à la Coupe des Jeunes du Val-de-Marne de Tennis.

Toutes nos félicitations à Mathilde Ngijol-Carré de la JSA Tennis, qui a obtenu la 2^e place (catégorie 11/12 ans), ainsi qu'à Léo Bonino (catégorie 11/12 ans) et à Téa Zivic du MATC (catégorie 13/14 ans), qui ont remporté la compétition. 240 jeunes se sont affrontés lors de cette Coupe, qualificative pour les Championnats de France.



Trois jeunes joueurs de tennis maisonnais se sont illustrés à la Coupe des Jeunes du Val-de-Marne.

| TENNIS DE TABLE |

Deux bons résultats pour la JSA

Le 5 mai dernier, la JSA tennis de table a obtenu deux bons résultats avec l'accession au niveau National 2 pour les garçons et au niveau Régional pour les filles.

En effet, après une belle saison l'équipe fanion de la JSA (1ère équipe du club) accède brillamment au niveau National 2. Cette équipe composée d'Alexis Millot, Benjamin Sabbah, Adrien Brusson, Nicolas Benichou et Ethan Claude a été formée au club de Maisons-Alfort. Elle est une des plus jeunes équipes évoluant à ce niveau de compétition.

D'autre part, l'équipe féminine composée d'Aurore Bessette, Aurélie Kaczmarek, Marie Bernard et Sandy Darbon retrouve le niveau régional après avoir gagné sa poule en remportant tous ses matchs.

Félicitations à toutes et tous pour ces très beaux résultats !

> JSA Tennis de table

Gymnase Saint-Exupéry

9 Rue de Lorraine

06 76 74 89 19 / jsatt.94@gmail.com

L'équipe fanion de la JSA tennis de table.



L'équipe féminine de la JSA tennis de table.



| TIR A LA CARABINE |

Un jeune maisonnais Champion de France !

Le jeune maisonnais Rudy Lesparre, vient de remporter le titre de Champion de France militaire entre valide et handisport de Tir à la carabine à 10 m, organisé à Cherbourg (Manche).

Atteint d'une myopathie*, Rudy Lesparre a réalisé un véritable exploit en remportant ce titre toutes catégories confondues (valide et handisport). En effet, Rudy, qui est en fauteuil roulant, a obtenu le meilleur score de la compétition avec un total de 601,6 points, résultat qui devance même celui des tireurs valides. Toutes nos félicitations à ce jeune sportif plein de talent !

*Les myopathies sont des maladies neuro-musculaires, dont elles forment un sous-groupe, se traduisant par une dégénérescence et une nécrose du tissu musculaire.



| ÉCHECS |

Belle réussite pour Le Cavalier de l'Espérance

Le 7 avril dernier a eu lieu la 5^e étape du tournoi d'échecs du Grand Prix du Val-de-Marne organisé par le Cavalier de l'Espérance.

Près d'une centaine de joueurs d'échecs s'est rassemblée à l'occasion du tournoi, à la fin duquel Armand Deveze, Maisonnais, se classe second dans la catégorie moins de 1500 Elo (système de classement des joueurs d'échecs). Pour les joueurs à plus de 1500 Elo, Arnaud Haie et Eric Girard remportent respectivement la première et la seconde place.

Toutes nos félicitations aux joueurs du club. À noter qu'il sera possible d'affronter ces joueurs sur le Parvis du Théâtre Claude Debussy à côté de la Mairie le samedi 30 juin de 15h à 18h.



Le tournoi d'échecs a réuni près d'une centaine de joueurs.

TRIPLE SAUT

Jean-Noël Crétinoir : une longueur d'avance

Toutes nos félicitations au Maisonnais Jean-Noël Crétinoir qui vient de décrocher le titre de Champion de France de triple saut par équipe avec son club, lors du Championnat de France des clubs Elite à Aix-les-Bains le 20 mai dernier. Il a réalisé un saut à 16,77 mètres, signant ainsi la meilleure performance française de la saison et un nouveau record personnel.

LE CINÉ DEBUSSY

LE CINÉMA DE MAISONS-ALFORT

Programmation de juin-juillet



Je vais mieux

Mercredi 27 juin à 18h
Dimanche 1^{er} juillet à 15h
De Jean-Pierre Améris
(France, 1h26) - Comédie
- avec Eric Elmosnino, Ary Abittan, Judith El Zein

Solo : a star wars story

Mercredi 27 juin à 20h30
Dimanche 1^{er} juillet à 17h
De Ron Howard (États-Unis, 2h15) - Science-fiction -
avec Alden Ehrenreich, Emilia Clarke, Donald Glover



Retrouvez toutes les programmations sur le site de la ville www.maisons-alfort.fr (rubrique Cinéma) ou sur celui du théâtre : www.theatredemaillons-alfort.org

Mercredi 27

NECC 20 h

Spectacle de théâtre

Organisé par Théâtre sur Cour

Vendredi 29 14 h-19 h 30

Samedi 30 9 h 30-17 h

Médiathèque André Malraux

Grande braderie

Samedi 30

NECC 20 h 30

Spectacle de théâtre

« Désespérances »

Organisé par Derrière l'horizon

JUILLET

Dimanche 1^{er}

Déjeuner croisière sur le lac de la forêt d'Orient

Inscription et information au 06 34 57 52 46

Organisé par l'ARL



Dimanche 1^{er}

Palais des Sports 8 h-20 h

Fête annuelle de la JAMA Badminton

Organisée par le club

Dimanche 1^{er}

CSC La Croix des Ouches 9 h 30-13 h 30

Don du sang

Organisé par l'EFS



JUIN

Samedi 23

Librairie Métropolis

9 h-12 h / 15 h-18 h

Salon des Écrivains Indépendants

Organisé par un collectif d'écrivains

Samedi 23

Palais des Sports 10 h-12 h

Fête du Bébé Gym

Organisée par la Ville



Samedi 23

Médiathèque André Malraux 11 h

Concours de la plus belle affiche

Organisé par la Joie de Vivre

Samedi 23

Parvis du Marché du Centre 15 h

Marche de Qi-Gong de santé

Organisée par Dynamic'Holistique

Samedi 23

CSC La Croix des Ouches 20 h 30

Spectacle: « Le cabaret hanté, comédie musicale humoristique »

Présenté par Derrière l'Horizon

Samedi 23

Place René Coty

L'été en ville

Organisé par l'ACAC Plus d'info :

www.maisons-alfort.fr

23 et 24

Ferme de Maisons-Alfort 11 h-18 h

Démonstrations et explications de filage et cardage de la laine

Organisées par la Ville



Samedi 23 19 h et 21 h

Dimanche 24 17 h et 19 h

CSC Les Planètes

« C'est aimable à vous Madame »

D'après « Pygmalion » de George Bernard Shaw. Présenté par les Arts Maniak

Samedi 23 20 h 30

Dimanche 24 17 h

NECC

« Les uns et les autres » Paris... New-York

Présenté par le CSLGMA

Dimanche 24

Gymnase Pompidou 8 h-19 h

Fête de fin d'année de l'ASLMA Basket

Organisée par le club

Dimanche 24

Stade Delaune 8 h 30-19 h

Fête annuelle du RCMASM

Organisée par le club

Dimanche 24

CSC La Croix des Ouches 9 h-12 h 15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

Les informations des pages Temps libre (dates, lieux, horaires) étant susceptibles de modifications après parution du magazine municipal, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville www.maisons-alfort.fr rubrique Agenda.

Du 2 au 6 juillet

Maison Pour Tous d'Alfort

19h 30-21 h

Stage Bien-être

Organisé par Musaraile

Du 3 juillet au 17 août

Été du Conte

Vendredi 27

Espace Loisirs des Juilliottes

14h 30-18 h

Rencontres autour du livre

Organisées par INFO-Séniors

| BROCANTES |

Tous à vos agendas !

Dimanche 24 juin

Brocante du Rotary-Club

Rue Pierre et Marie Curie

Renseignements au 06 70 66 65 22 uniquement entre 18 h et 20 h

Dimanche 30 septembre

Brocante de l'Association des Commerçants et Artisans de Charentonneau (ACAC)

Inscription par mail à acacmaisonsalfort@gmail.com

**LES RENDEZ-VOUS
DES TOUT-PETITS
À LA MÉDIATHÈQUE
ANDRÉ MALRAUX**

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

BOUT'CHOU CONTES

Pour les tout-petits jusqu'à 3 ans

Mercredi 4 juillet à 11h

**DANS LES BIBLIOTHÈQUES
ANNEXES DE
LA MÉDIATHÈQUE**

Bibliothèque René Coty

120, rue Roger François (au dessus du marché)

Gratuit - Inscription obligatoire au 01 43 53 23 78

HISTOIRES EN DUO

À partir de 3 ans

Samedi 7 juillet à 14h30 - Dans le cadre de l'Été du Conte

BOUT'CHOU CONTES

Pour les tout-petits jusqu'à 3 ans

Samedi 23 juin à 11h

Bibliothèque du Centre-ville

34, 36 av. du Professeur Cadiot

Gratuit - Inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

HEURE DU CONTE

De 3 à 8 ans

Mercredi 27 juin à 16h30

Mercredi 4 juillet à 16h30 : histoires en duo pour l'Été du Conte

BIBLIOBUS

ÉTÉ DU CONTE

Samedi 7 juillet à 11h

Arrêt du Parc du Vert-de-Maisons

Accès libre

L'Été du Conte

Du 3 juillet au 17 août 2018

« Boutchou contes » Pour les tout-petits jusqu'à 3 ans	Médiathèque André Malraux	Mercredi 4 juillet 11h	
« Histoire en duo » À partir de 3 ans	Bibliothèque du Centre	Mercredi 4 juillet 16h30	
	Bibliothèque René Coty	Samedi 7 juillet 14h30	
« Heure du conte » Bibliobus Jusqu'à 6 ans	Parc du Vert-de-Maisons (En cas de pluie, repli au Centre Socioculturel Liberté)	Samedi 7 juillet 11h	
« Liberté en fête » Pour toute la famille (Animations et musiques)	Quartier Liberté place commerçante	Samedi 7 juillet À partir de 11h	
« Le conte et le numérique » Attention NOUVEAUTÉ ! Découvrez la table MashUp "faire de la purée". Il s'agit de créer un montage d'images et de sons tirés de diverses sources, qui assemblés, créent un conte. Un jeu collectif, collaboratif, facile à utiliser, très amusant. Venez jouer avec nous ! Pour les animations « MashUp », l'inscription est obligatoire. Pour les ateliers numériques, apportez vos tablettes !	Centre Socioculturel Liberté	Du mardi 3 au vendredi 6 juillet De 10h à 12h et de 14h30 à 17h Du mardi 10 au vendredi 13 juillet De 10h à 12h et de 14h30 à 17h	
« Le conte et le jeu » Venez plonger, jouer et participer aux différentes épreuves qui vous seront proposées lors de notre parcours ! Vous pourrez découvrir et confectionner des objets et essayer de sortir de notre labyrinthe spécial Conte ! Pour toutes les animations, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés.	Centre Socioculturel Les Planètes	Mardi 3, jeudi 5 et vendredi 6 juillet De 10h à 12h et de 14h30 à 16h Mercredi 4 juillet De 10h à 12h et de 14h30 à 17h Du lundi 9 au jeudi 12 juillet De 10h à 12h et de 14h30 à 17h	
« Le conte et l'art » Ateliers créatifs pour toute la famille (à partir de 4 ans) - Venez découvrir le mini-kamishibai, traditionnel théâtre d'images japonais, à emporter à la maison. - Venez créer un château en objets de récupération et un dragon géant. - Venez créer des portraits de sorcières. - Venez créer et inventer des histoires au théâtre d'ombres chinoises. Un coin confortable avec des livres de contes est à votre disposition.	Centre Socioculturel La Croix des Ouches	Du mardi 3 au vendredi 6 juillet De 9h à 12h et de 14h à 18h Lundi 9 et mardi 10 juillet De 10h à 12h et de 14h à 18h30 Mercredi 11 juillet De 10h à 12h et de 14h à 19h	
« Les Après-midi en plein air » Venez découvrir un spectacle artistique (30mn) et créer des objets artistiques en lien avec celui-ci. Des chaises longues, des bacs à livres, et des jeux d'eau seront mis à votre disposition.	Quartier Liberté Place commerçante Quartier des Juilliottes au pied des tours de la rue Carnot	Les mercredis 18 et 25 juillet et les mercredis 1 ^{er} , 8 et 15 août De 13h30 à 17h Les vendredis 20 et 27 juillet et les vendredis 3, 10 et 17 août De 13h30 à 17h	



FÊTE NATIONALE

SUR LE THÈME DE L'EXTRAORDINAIRE JULES VERNE

14 JUILLET

13 JUILLET

21H - GRAND BAL POPULAIRE

avec DJ Le Baron

Cour de l'école élémentaire Parmentier
57, avenue du Général de Gaulle

GRATUIT

14 JUILLET

14H30 - KERMESSE POUR TOUS LES ENFANTS

organisée par les Accueils de Loisirs

Parc du Moulin Brûlé
Île de Charentonneau - 47, avenue Foch

ENTRÉE LIBRE

22H30 - FEU D'ARTIFICE

spectacle pyrotechnique
«L'Extraordinaire Jules Verne»

Bords de Marne
Près du Pont de Charenton - Quai Fernand Saguet